

plusieurs années, dans le département des Chemins de fer, à propos d'une tempête survenue sur les Grands lacs. Le ministre soutient que l'entrepreneur avait assumé tous les risques. Les autres entrepreneurs avaient demandé des prix plus élevés et les travaux lui avaient été adjugés parce qu'il était le plus bas soumissionnaire, mais si la somme qu'il réclame à titre de dommages était ajoutée au prix de sa soumission, cette dernière se trouverait plus élevée que celle de ses concurrents.

L'hon. M. REID: Le sous-ministre m'informe qu'il s'agit d'un cas exceptionnel. L'entrepreneur était M. D. G. Stewart, d'Ottawa; il est survenu une tempête d'une violence extraordinaire, qui a détruit les travaux et a causé d'énormes dommages. Il ne touche aucun bénéfice de son entreprise, même après le règlement de cette réclamation. C'est pourquoi le Gouvernement a décidé de la payer.

Collingwood.—Améliorations du port—(à voter de nouveau, \$72,000), \$75,000.

L'hon. M. GRAHAM: S'agit-il de la continuation des travaux?

L'hon. M. REID: L'ingénieur régional recommande les améliorations suivantes:

(a) Construction d'un quai de 800 pieds par 55, avec infrastructure en encoffrement et superstructure en béton, dragage d'un débarcadère et d'un bassin de manœuvre, à la rue Beech, coût estimatif \$196,016.86.

(b) Reconstruction en béton de la superstructure du brise-lames ouest, 700 pieds par 22; et du brise-lames est, 1,815 pieds par 24, \$200,615.

Nous comptons pouvoir dépenser \$72,000 cette année. Ces travaux ne sont pas commencés.

M. PARDEE: L'argent a été voté l'an dernier, et pourquoi les travaux ne sont-ils pas commencés?

M. CURRIE: L'argent a été voté pour un élévateur.

M. PARDEE: Pourquoi n'a-t-il pas été employé?

L'hon. M. REID: Parce que l'on n'avait pas commencé la construction de l'élévateur.

Port-Dover.—Réparations aux jetées, à voter de nouveau, \$6,000.

M. PARDEE: Pourquoi ces jetées n'ont-elles pas été mises en place, l'an dernier?

L'hon. M. REID: Dans un mémoire daté du 6 juin 1917, l'ingénieur en chef dit que le coût des réparations nécessaires sera de \$2,500 à \$6,000, et que le chiffre exact ne peut pas être fixé avant que les réparations

[L'hon. M. Graham.]

soient commencées. Dans un rapport daté du 5 mai 1917, M. Stevens, l'ingénieur régional intérimaire dit.

Les jetées à l'entrée de Port-Dover sont en très mauvais état, si elles ne sont pas reconstruites au cours du présent exercice, il faudra un crédit pour réparer et renouveler certaines parties de la superstructure des deux jetées à l'est et à l'ouest.

Port-Hope.—Améliorations du havre, \$13,500.

L'hon. M. GRAHAM: Quelle explication le ministre a-t-il à donner au sujet de ce crédit?

L'hon. M. REID: Il s'agit de renouveler le mur de soutènement sur une longueur de 100 pieds, du côté ouest du port, vis-à-vis de l'usine de la Brandon Shell Company, à raison de \$55 par pied, \$5,500.

L'hon. M. GRAHAM: Cette usine a-t-elle quelque chose à faire avec les réparations?

L'hon. M. REID: Non.

L'hon. M. GRAHAM: Cette compagnie a cessé ses opérations. Je crois que le navire qui transporte le charbon sur le lac, arrêté à Cobourg et non à Port-Hope.

L'hon. M. REID: En effet.

L'hon. M. GRAHAM: Quelques-uns m'ont dit que ce bateau se rend à Cobourg et non à Port-Hope, parce que ce dernier est mal outillé et n'offre pas assez de commodités.

L'hon. M. REID: Le Grand-Tronc possède un quai à Cobourg. C'est là que le charbon est déchargé depuis des années. La population de Port-Hope a fait plusieurs tentatives pour obtenir ce trafic, mais n'a pu y réussir.

Manitoba.—Petite rivière Pembina.—Détournement dans le lac Pélican, \$12,500.

L'hon. M. GRAHAM: Quelle explication le ministre a-t-il à donner?

L'hon. M. REID: L'ingénieur divisionnaire intérimaire, M. Taylor, demande cette somme pour la construction d'un barrage sur la petite rivière Pembina, et le creusement d'un chenal avec vannes à poutrelles, depuis la rivière Pembina jusqu'au lac Pélican, une distance de 4,500 pieds.

Selkirk.—Chantiers de navires, y compris arrérages du loyer et intérêt sur ces arrérages, \$7,200.

L'hon. M. GRAHAM: Quelle est l'explication?

L'hon. M. REID: Nous avons besoin de cette somme pour payer le prix d'achat du terrain qui sert au département de chan-